

		<b>PLR.Les Libéraux Vaud</b> Secrétariat général rue St-Martin, 7 1003 Lausanne	Tél: 021/ 323 17 28 Fax 021/ 323 01 20  info@liberal-vd.ch <a href="http://www.liberal-vd.ch">www.liberal-vd.ch</a>
---	---	--	---

Lausanne, le 14 janvier 2010

## Communiqué de presse

# Votations du 7 mars

## Recommandations claires des libéraux vaudois

**Les libéraux vaudois se sont prononcés, lors de l'Assemblée des délégués du 13 janvier 2010 sur les objets soumis au vote le 7 mars prochain. Il s'est agit, pour les délégués, de donner leurs recommandations de vote suite aux présentations des orateurs, spécialistes dans les domaines liés aux objets du scrutin.**

### **OUI – Arrêté fédéral relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain**

L'exposé de qualité du Professeur Stephanie Clarke, Service de Neuropsychologie et de Neuroréhabilitation du CHUV à Lausanne, a débouché sur un débat très nourri. Le prof. Clarke a notamment souligné les enjeux politiques d'une norme constitutionnelle sur la recherche pour la protection de la dignité de l'être humain et la sauvegarde de la liberté de recherche. Les délégués ont donc été favorables, à l'unanimité moins une abstention, à l'arrêté fédéral concernant la recherche sur l'être humain.

### **NON – Initiative populaire « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) »**

Le débat contradictoire entre Mme Suzette Sandoz, ancienne Conseillère nationale et Me Antoine F Goetschel, avocat pour la protection des animaux en procédures pénales (ZH), a retenu toute l'attention de l'assemblée. Cette dernière a estimé que la nouvelle loi sur la protection des animaux, entrée en vigueur en 2008, permettait déjà un contrôle suffisant en matière de défense des animaux. Les délégués se sont ainsi prononcés contre ledit projet « d'avocat pour animaux » par 35 NON, 2 OUI et 3 abstentions.

### **OUI – Modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP : taux de conversion minimal)**

M. Vincent Simon, responsable de projets finances, impôts et infrastructures pour économiesuisse a dépeint les enjeux liés à l'augmentation de l'espérance de vie. Il a notamment mis en exergue la problématique de la diminution des rendements sur les marchés financiers. Forts de ces constats les libéraux vaudois se sont prononcés en faveur du taux de conversion minimal par 39 OUI et une abstention.

#### **Contacts presse :**

**Catherine Labouchère**, Présidente - tél. 079 626 10 62

**Nicolas Tripet**, Secrétaire général - tél 079 702 30 15

**PLR.Les Libéraux Vaud**, rue St-Martin, 7, 1003 Lausanne  
 Tél: 021/ 323 17 28 - Fax 021/ 323 01 20 [info@liberal-vd.ch](mailto:info@liberal-vd.ch) - [www.liberal-vd.ch](http://www.liberal-vd.ch)